

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Band: 18 (1885)

Artikel: Un manuscrit complet du IVe livre d'Esdras
Autor: Berger, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN
MANUSCRIT COMPLET DU IV^e LIVRE D'ESDRAS

PAR
SAMUEL BERGER

Le IV^e livre d'Esdras a longtemps présenté un singulier problème. Les diverses traductions orientales de ce livre insèrent entre les versets 35 et 36 du chapitre VII un long morceau de plus de quatre-vingts versets ; en outre on remarque, entre ces deux versets, une solution de continuité évidente. Jusqu'à ces dernières années, pourtant, les opinions ont été partagées sur le caractère de ces quatre-vingts versets, et M. Hilgenfeld, qui a publié en 1868 une édition fort consciencieuse de notre apocryphe¹, tenait encore pour l'interpolation du passage contesté.

Mais à ce moment déjà la question était entrée dans une phase nouvelle. M. Gildemeister, le vétérinaire de la faculté de philosophie de Bonn, étudiant le plus ancien manuscrit qui nous soit conservé du IV^e livre d'Esdras en latin, était arrivé à des conclusions inattendues. Selon lui (et son jugement a été confirmé par toutes les recherches ultérieures), tous les manuscrits connus jusqu'alors du IV^e livre d'Esdras, ainsi que toutes les éditions imprimées, y compris la Vulgate officielle, proviennent du seul manuscrit de Saint-Germain des Prés (actuellement à la bibliothèque nationale, *lat.* 11 505), qui est daté de l'an 822. De ce manuscrit un feuillet a été arraché dès les

¹ *Messias Judæorum*, Leipzig, 1868, in-8°.

temps les plus anciens ; il contenait le fragment discuté. Mais pourquoi cette mutilation a-t-elle été accomplie ? La raison en est très facile à saisir. Le passage qui a été amputé contenait, sur la prière pour les morts, une doctrine qui a paru opposée à celle des Pères : on en jugera par l'extrait que nous donnons plus loin. Ce texte avait joué un rôle dans la célèbre controverse entre saint Jérôme et Vigilance, et c'est dans cette discussion que le traducteur de la Bible a prononcé un jugement sévère contre le IV^e livre d'Esdras ¹. Comment un livre évidemment apocryphe, condamné dans une discussion solennelle par un père de l'Eglise, a-t-il pu néanmoins se maintenir dans le canon sacré ? Car les manuscrits de la Bible qui contiennent le IV^e livre d'Esdras ne sont pas rares, M. Bensly en énumère cinquante-huit, et on en découvrira sans doute encore beaucoup d'autres ². Un inconnu, peut-être un moine de Saint-Germain des Prés vivant au IX^e ou au X^e siècle, a sauvé la réputation d'orthodoxie de cet apocryphe, en arrachant d'une main résolue la page qui contenait le texte imprimé dans le manuscrit de 822. Par un concours inexplicable de circonstances, tous les manuscrits connus jusqu'à présent ainsi que toutes les éditions imprimées proviennent, comme nous l'avons dit, de cet exemplaire mutilé ; c'est le même texte amputé qui figure, jusqu'à aujourd'hui, en appendice dans toutes les éditions officielles de la Vulgate.

C'est à M. Bensly que revient l'honneur d'avoir fait connaître le passage qui manquait au IV^e livre d'Esdras. Le savant professeur de Cambridge a su mettre la main, après bien des re-

¹ Epître contre Vigilance, Vallarsi, tom. II, p. 393, cité avec les corrections de M. Bensly. Comparez le prologue du livre canonique d'Esdras.

² M. H. Omont veut bien nous indiquer le manuscrit A. 223 de la bibliothèque de Rouen, N^o 9 de son excellent *Catalogue*, provenant de Jumièges et datant du XIII^e siècle, où le III^e et le IV^e livres d'Esdras figurent, après l'Apocalypse, dans le même ordre que dans le manuscrit de Saint-Germain. Nous ne mentionnons le manuscrit n^o 8 de l'Arsenal, qui provient des Guillemites de Paris et qui date du XV^e siècle, que pour dire qu'il pourrait bien avoir été copié, pour le IV^e livre d'Esdras, sur une édition imprimée, car il est absolument identique, pour ce livre, à la Vulgate clémentine.

cherches, sur un exemplaire non mutilé du IX^e siècle, conservé sous le N^o 10 dans la bibliothèque communale d'Amiens, et il a publié le *missing fragment* avec une introduction fort instructive¹. Le fragment cherché ne se trouvait pourtant pas tout entier dans le manuscrit d'Amiens ; il y manquait encore, au milieu même du passage le plus intéressant, deux ou trois versets omis à cause d'un *homœoteleuton*. Mais bientôt après ces quelques lignes ont elles-mêmes été publiées, avec le reste du fameux fragment, d'après les notes de voyage du révérend J. Palmer². Cet anglais était un esprit curieux, mais d'une modestie excessive ; on disait de lui qu'il savait se taire en plus de langues que personne en Europe. En 1826, au cours d'un voyage où il s'était particulièrement appliqué à rechercher les manuscrits du IV^e livre d'Esdras, il avait copié, dans un manuscrit d'Alcala, le passage inconnu jusqu'alors. Ce manuscrit, aujourd'hui conservé à la bibliothèque royale de Madrid, a servi aux éditeurs de la Polyglotte ; on prétend qu'il remonte au VII^e ou au VIII^e siècle. On y lit les livres apocryphes d'Esdras dans un ordre particulier : le III^e livre comprend les chapitres III à XIV de notre livre IV, et le IV^e est constitué par les chapitres XV, XVI, I et II.

Comme on le voit, plus rien n'est inédit dans le IV^e livre d'Esdras. Mais la rareté extrême des manuscrits complets donne du prix à la découverte de tout manuscrit nouveau de ce livre. C'est pourquoi nous croyons utile de faire connaître celui que nous avons eu le bonheur de retrouver.

Le manuscrit qui porte les numéros 6 et 7 à la bibliothèque mazarine est composé de deux très grands et très forts volumes ; il mesure 510 millimètres sur 365 ; le premier volume compte 326 feuillets numérotés anciennement, et le second 327, mais quelques feuillets ont été enlevés. Le manuscrit provient des Cordeliers de Paris ; on lit à la fin du volume II ces

¹ *The missing fragment of the latin translation of the fourth book of Ezra, discovered and edited by R. L. Bensly, Cambridge, University Press, 1875, in-4.*

² *Journal of Philology*, tom. VII, pag. 264, Cambridge, 1877.

mots écrits au XV^e siècle: *Jo. sacrista me jure possidet. Liber.* Le manuscrit est écrit d'une belle écriture du XI^e siècle, en deux colonnes de 40 à 44 lignes chacune; il est orné de grandes et belles initiales à rinceaux, peintes en argent, en vert, en bleu et en rouge: la première, qui est très soignée, représente le monogramme du mot *Desiderii*. Le manuscrit a été corrigé; on remarque beaucoup d'additions sur les marges; le premier copiste avait souvent abrégé son texte. Le plus grand nombre des livres sont accompagnés de sommaires¹. L'ordre des livres est le suivant: volume I: Octateuque, Rois, Chroniques et les prophètes jusqu'au commencement d'Ezéchiel. En tête du volume II on a ajouté au XIII^e siècle le livre de Baruch et l'épître de Jérémie, ainsi que le commencement d'Ezéchiel, déjà copié à la fin du volume I^{er}. On lit ensuite les derniers prophètes, le livre de Job, le psautier gallican (avec la préface: *Omnem Psalmorum prophetiam...* et à la fin le psaume *extra numerum*), les livres sapientiaux, Tobie, Judith et Esther, les quatre livres d'Esdras et les Macchabées, suivis immédiatement des Actes, après lesquels on lit les épîtres catholiques, l'Apocalypse et les épîtres de saint Paul (l'épître aux Laodicéens figure sans grande initiale après l'épître aux Colossiens; l'épître aux Hébreux a été mutilée.)

Le bibliothécaire des Cordeliers au siècle dernier avait déjà remarqué l'ordre, différent de la Vulgate, dans lequel nos livres sont reproduits: *In libris Esdræ magna est confusio, librorum mixtio...* Voici en effet l'ordre dans lequel se suivent les différentes parties des quatre livres d'Esdras:

Volume II (n^o 7), fol. 186: Prologue: *Utrum facilius...* Ibid.: INCIPIT LIBER ESDRE (Esdras et Néhémie). Fol. 201, sans titre, mais avec une grande initiale: *Darius autem rex fecit cenam magnam...* (III Esdras, III-v, 3.) Fol. 202 verso: EXP. LIBER. I. ESDRE; INCIP. LIBER. II. (IV Esdras, II-XVI et I, II.) Les chapitres III à XVI du IV^e livre d'Esdras sont suivis immédiatement des deux premiers chapitres du même livre, amputés, comme

¹ Genèse: 38 chap.; 1 Rois: 48; Esaïe: 180; Proverbes: 58; Actes: 72; Apocalypse: 24; Romains: 30; 1 Corinthiens: 11; Hébreux: 37, etc.

dans le manuscrit d'Alcala, des quatre premiers versets ¹. On voit que notre manuscrit ne reproduit l'ordre ni du manuscrit d'Amiens ni de celui de Saint-Germain, mais à peu près celui de la Bible d'Alcala.

Le savant M. Bensly, qui prépare l'édition critique du IV^e livre d'Esdras, examinera sans doute à cette occasion les délicates questions que ce livre soulève. Nous nous bornerons à donner ici, sans aucun commentaire, la fin du fragment qui a été si longtemps inconnu, d'après le manuscrit de la bibliothèque mazarine, avec les quelques versets qui suivent et qui complètent ce texte important ².

(Folio 208 recto, col. 2.) *Et respondi et dixi. Ergo dabitur tempus animabus postquam separatae fuerint de corporibus. ut uideant de eo quod michi dixisti? Et dixit michi. Septem diebus erit libertas eorum. ut uideant in septem diebus qui praedicti sunt sermones. et postea congregabuntur in tabernaculis³ suis. Et respondi et dixi. Si inueni gratiam ante oculos tuos. de monstra michi. ad huc seruo tuo. si in die iudicii iusti impios excusare poterunt uel depraecari pro eis altissimum. et si patres pro filiis. uel filii pro parentibus et fratres pro fratribus si adfines pro proximis. uel fidentes pro carissimis⁴. Et respondit ad me. et dixit michi. Quoniam in uenisti gratiam in oculis meis. et hoc tibi demonstrabo. Dies iudicii audax est. et omnibus signaculum ueritatis de monstrans. Quemadmodum nunc non mittit pater filium. uel filius patrem. aut dominus seruum⁵. uel fidus carissimum. ut pro eo intellegat aut dor-(verso)miat aut bibat aut curetur. sic numquam quisquam pro aliquo rogabit. Terra enim portabit iusticias aut in iusticias suas. Et respondi et dixi. Et quomodo inuenimus modo quoniam rogabat⁶ primus abraham propter sodomitas. et moyses pro fratribus qui in deserto peccauerunt. et ihesus qui post eum*

¹ *Verbum Domini quod factum est ad Esdram filium Chusi in diebus Nabuchodonosor dicens: Vade, annuncia populo meo, etc.*

² Nous résolvons, en les écrivant en italique, les abréviations du manuscrit.

³ 2^e main : habitaculis.

⁴ Ici commence la lacune du manuscrit d'Amiens.

⁵ Le manuscrit d'Amiens reprend ici.

⁶ Ici cesse la lacune du manuscrit de saint Germain et de la Vulgate.

fuit *pro israhel* in diebus achar. *et samuhel et dauid pro* con-
fractione. *et salomon pro* templi *sanctificatione. et helias pro* his
qui pluias acceperunt. *et isaias pro* morituro ut uiueret. *et eze-*
chias pro populo in diebus sennacherib. *et multi pro* multis? Si
ergo *tunc* quando corruptibile increuit *et* in iusticia multiplicata
est orauerunt iusti *pro* impiis. quare *nunc* non sic erit? Et res-
pondit ad me *et* dixit. Praesens *sacculum* non est finis. sed gloria
in eo frequens manet. propter hoc orauerunt qui poterant *pro*
impiis. Die enim iudicii erit finis temporis huius. et ueniet fu-
turi immortalitas temporis in quo pertransiet corruptela.
soluta est intemperantia. abscisa est incredulitas. increuit au-
tem iusticia. *et* orta est ueritas. Tunc ergo nemo poterit mise-
reri eius qui in iudicio uictus fuerit. neque demergere eum qui
uicerit.

SAMUEL BERGER.
